

## Isère : un essoufflement de l'attractivité malgré des flux migratoires importants

N° 133 - octobre 2010

*Le département de l'Isère a perdu en attractivité du fait d'un fléchissement de l'influence grenobloise, même si la mobilité des habitants reste importante. Les seules migrations externes induisent un rajeunissement de la population, une augmentation du nombre d'actifs occupés et la baisse de celui des retraités. Les migrations internes, plus nombreuses, amplifient ces tendances sur certains territoires. Ainsi, les équipements et les services proposés à la population doivent s'adapter à ce nouveau contexte. Le Nord-Isère est nettement plus attractif que le sud, même si les flux migratoires y sont plus faibles. L'impact des migrations a tendance à faire augmenter le nombre de cadres et à faire diminuer celui des étudiants dans le Nord-Isère, le sud connaissant les phénomènes inverses.*

Cynthia Battu

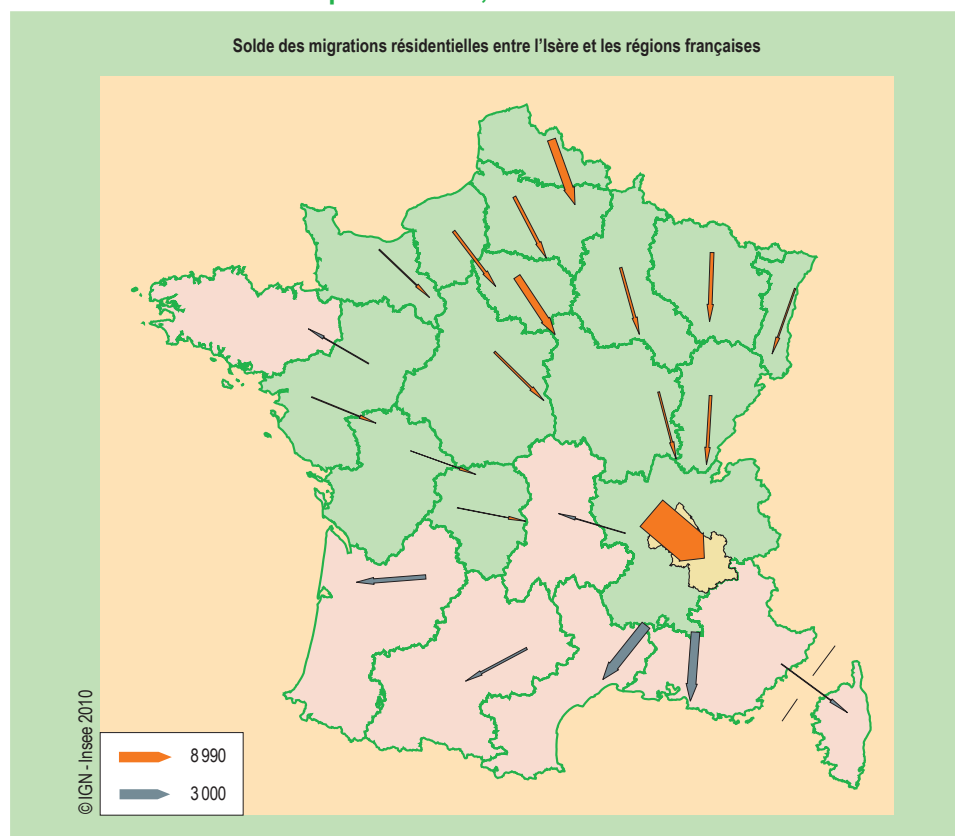
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ». A la même rubrique, se trouve des données complémentaires.

Dans les années 2000, l'Isère a perdu en attractivité, avec un solde migratoire interne à la France métropolitaine (arrivées moins départs) positif de seulement 12 000 personnes. Grâce aux échanges migratoires avec les autres départements, entre 2001 et 2006, l'Isère a gagné chaque année 0,2 personne pour 100 habitants (taux annuel de migrations nettes) contre 0,3 dans les années 90. Ce taux place désormais l'Isère au milieu du classement français des départements alors qu'elle occupait précédemment la 30<sup>ème</sup> place. L'Isère n'est qu'à la 6<sup>ème</sup> place des départements de Rhône-Alpes devant la Loire et le Rhône qui

ont connu durant cette période à peine plus de départs que d'arrivées.

Si le solde migratoire isérois est faible, les flux d'arrivées et de départs restent importants. En 2006, 109 600 habitants ne résidaient pas en Isère cinq ans auparavant et, dans le même temps, 97 600 personnes l'ont quitté. Ces flux, intérieurs au territoire national, sont toutefois relativement moins élevés que durant la période 1990-1999. L'Isère reste cependant, après le Rhône, le département rhônalpin qui a accueilli le plus de nouveaux habitants durant ces cinq années. Ce

### Isère : attractive pour le nord, soumise à l'attraction du sud



Source : Recensement de la Population 2006, exploitation complémentaire

### Une étude précieuse pour une bonne adaptation des politiques publiques du Département

Avec des réalités spatiales et socioéconomiques contrastées et sous l'influence de deux pôles urbains importants, l'Isère connaît des évolutions rapides qui appellent réactivité et adaptation de l'action publique. Le Conseil général est particulièrement concerné, de par ses compétences (social, transports, aménagement du territoire...), mais aussi de par son choix d'une territorialisation très poussée. L'analyse des migrations résidentielles est donc un outil précieux pour caractériser chaque territoire et en identifier les évolutions récentes. Les choix résidentiels des différents types de populations indiquent où localiser et comment adapter les services et équipements nécessaires.

Ainsi, le développement récent du Nord-Isère oblige à répondre à la fois aux familles nouvellement arrivées et aux populations plus âgées déjà sur place. Les flux entre territoires et avec l'extérieur dessinent les lignes de force à structurer et les complémentarités à créer. L'influence marquée de la métropole lyonnaise sur le nord ouest du département appelle de nouveaux équilibres et de nouvelles coopérations. Ce sont là quelques exemples des apports féconds de cette étude pour adapter et anticiper nos politiques publiques.

**Francie Mégevand**  
Département de l'Isère

### La moitié des migrations résidentielles s'opèrent avec le reste de la région

type d'attractivité s'explique par la diversité des activités économiques iséroises, son pôle universitaire renommé, sa situation géographique privilégiée dans les Alpes et la proximité de la métropole lyonnaise.

En dehors de Rhône-Alpes, l'Isère n'est attractive que pour les régions du nord de la France, excepté la Bretagne. La situation était identique durant la période 1990-1999. La moitié des nouveaux arrivants du département proviennent de la région Rhône-Alpes, en majorité du Rhône (27 %), puis de la Savoie (7 %) et de la Drôme (6 %). C'est ensuite en provenance de l'Île-de-France (12 %), du Nord-Pas-de-Calais (3 %) et de régions limitrophes de Rhône-Alpes que les arrivées de population sont les plus fortes : Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 %), Languedoc-Roussillon (3 %). Mais, l'Isère est aussi soumise à l'attraction d'autres territoires. De nombreux Isérois ont quitté le département entre 2001 et 2006 pour s'installer majoritairement en Rhône-Alpes (49 %)

et dans les cinq régions du sud (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Corse) de la France (22 %). Le département enregistre ainsi un solde migratoire déficitaire avec ces dernières.

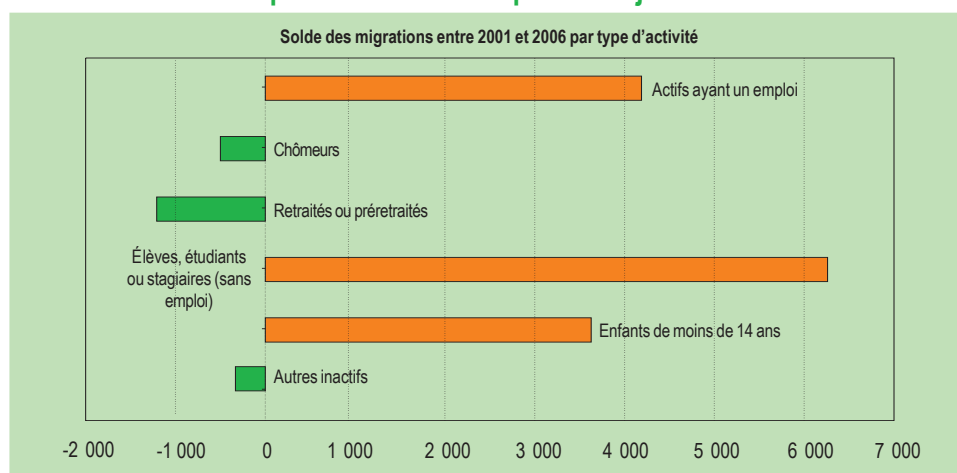
Les personnes qui ont changé de résidence, arrivants, partants ou migrants au sein de l'Isère, ont des profils différents des personnes stables n'ayant, elles, pas changé de résidence. La catégorie des 20-39 ans représente 58 % des arrivants (26 % parmi la population stable). L'arrivée d'un contingent important d'étudiants en Isère explique en grande partie ce phénomène. Ils représentent à eux seuls 18 % des nouvelles installations en provenance d'un autre département (9 % parmi la population stable iséroise). Inversement, la population des retraités n'y est que de 5 % (21 % dans la population stable). Les personnes ayant un emploi sont majoritaires parmi les arrivants (minoritaires parmi les stables). Enfin, les migrants actifs sont en moyenne plus qualifiés

### Les nouveaux arrivants en Isère sont plus jeunes, plus actifs et plus qualifiés que la population déjà présente

| Répartition des arrivées, départs et stables en Isère par âge, activité et catégorie socioprofessionnelle en % |              |              |              |                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------------------|
|                                                                                                                | Arrivées     | Départs      | Stables      | dont migrants internes au département |
| 5-19 ans                                                                                                       | 20,9         | 17,9         | 21,2         | 22,9                                  |
| 20-39 ans                                                                                                      | 58,0         | 57,6         | 25,8         | 48,2                                  |
| 40-59 ans                                                                                                      | 15,7         | 17,4         | 30,4         | 21,5                                  |
| 60 ans et +                                                                                                    | 5,4          | 7,1          | 22,6         | 7,4                                   |
| <b>Ensemble</b>                                                                                                | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>                          |
| Actifs ayant un emploi                                                                                         | 53,1         | 55,3         | 45,8         | 57,2                                  |
| Chômeurs                                                                                                       | 6,4          | 7,7          | 4,4          | 5,8                                   |
| Inactifs                                                                                                       | 40,5         | 37,0         | 49,8         | 36,9                                  |
| <b>Ensemble</b>                                                                                                | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>                          |
| Cadres, Dirigeants                                                                                             | 29,2         | 31,3         | 21,9         | 20,6                                  |
| Professions intermédiaires, Employés                                                                           | 55,3         | 53,6         | 52,6         | 54,6                                  |
| Ouvriers                                                                                                       | 15,5         | 15,1         | 25,5         | 24,8                                  |
| <b>Ensemble</b>                                                                                                | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>                          |

Source : Recensement de la Population 2006, exploitation complémentaire

## L'Isère est attractive pour les actifs occupés et les jeunes



### Des migrants jeunes et actifs

que la population stable du département. Parmi eux, les professions intermédiaires sont les plus représentées parmi les entrées (31 %), suivi des cadres (25 %), des employés (24 %) et des ouvriers (15 %).

Les profils des arrivants et des partants diffèrent significativement au niveau des jeunes (moins nombreux à partir) et des retraités (plus nombreux), mais sont assez proches pour les actifs.

Les échanges migratoires avec les autres départements ont pour effet de rajeunir la population iséroise : le nombre d'enfants de 5 à 14 ans augmente notamment de 3 %. Le solde migratoire des personnes entre 20 et 39 ans est largement excédentaire. Le pôle universitaire grenoblois attire 6 000 étudiants, soit la moitié de l'excédent migratoire isérois en cinq ans.

Les migrations contribuent à augmenter le nombre d'actifs dans le département, notamment le nombre de personnes ayant un emploi. En particulier, les couples de biactifs sont plus nombreux (+ 3 % sur cinq ans, + 1 800 ménages concernés) mais sont moins impactés par les migrations que dans le département frontalier de l'Ain (+ 12 %). En Rhône-Alpes, seuls le Rhône et la Loire sont déficitaires en couples de biactifs.

### Des migrations internes plus importantes que les migrations externes

Les migrations des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers ont un effet positif, mais moins important, sur leur niveau de population, à la hauteur de l'attractivité globale du territoire. Les migrations de cadres présentent un équilibre.

Dans le même temps, les migrations, seules, diminueraient légèrement le nombre de chômeurs (- 500). Concernant les retraités, leurs départs vers les autres départements français sont plus fréquents que leurs arrivées. L'Isère perdrait par ce phénomène 1 200 retraités durant cette période.

Les migrants au sein de l'Isère sont encore plus

nombreux que les migrants externes. En 2006, 272 000 Isérois ont changé de résidence dans le département sur cinq ans. Ces migrations concernent dans 60 % des cas un déménagement entre deux communes (37 % des cas entre deux communes de deux zones d'étude différentes), et dans 40 % des cas un changement de logement au sein d'une même commune. Dans une même zone d'étude, les personnes déménagent plus fréquemment au sein de leur propre commune quand celle-ci est urbaine ou périurbaine, alors que dans les zones rurales, les changements de résidence s'effectuent principalement au profit d'une autre commune de la même zone. Ceci s'explique par la plus forte concentration de logements et l'importance du parc locatif en milieu urbain.

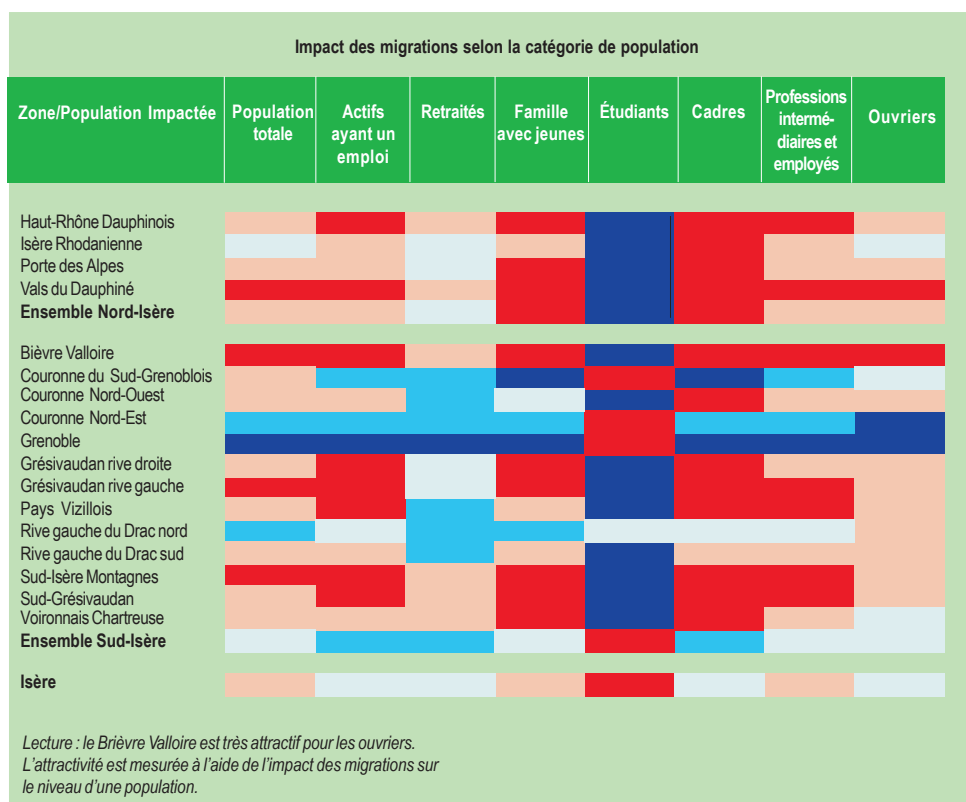
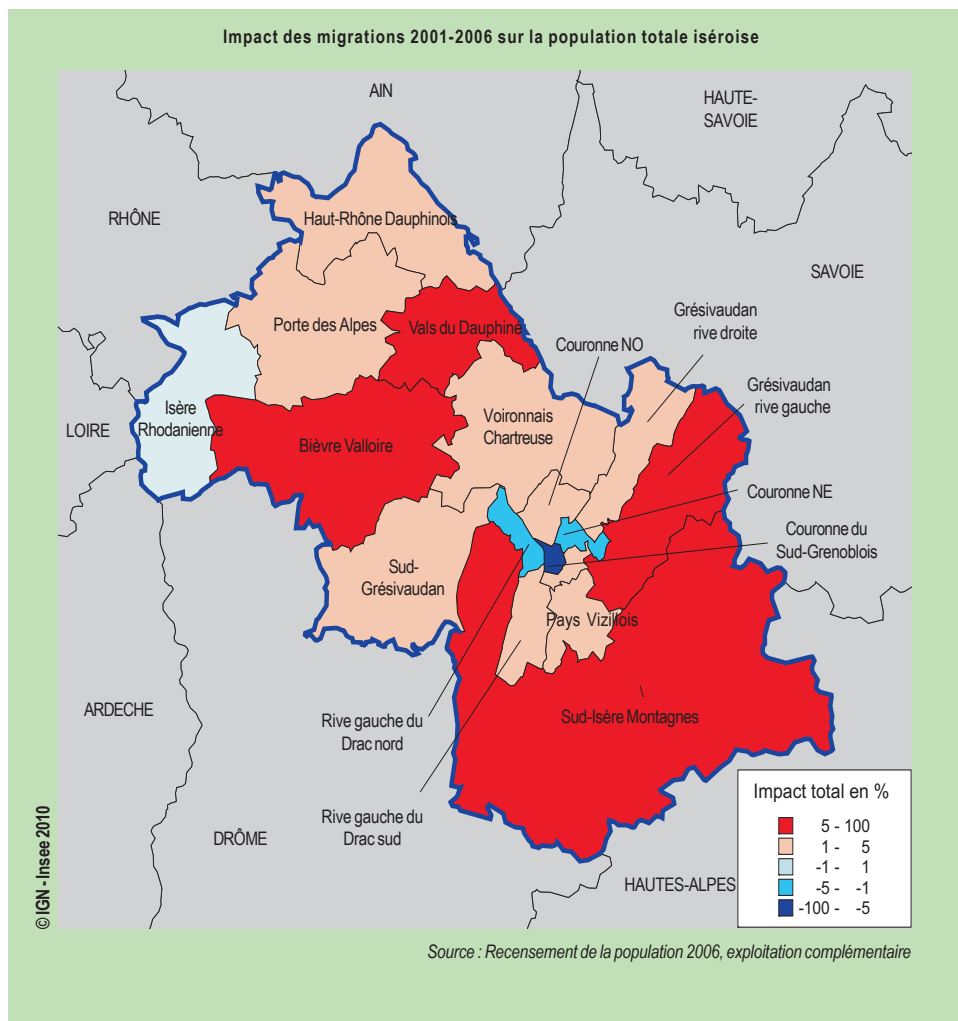
Le profil par âge et activité des migrants internes est plus proche de celui des nouveaux arrivants que de celui des stables qui n'ont pas changé de logement.

L'attractivité du pôle économique et universitaire grenoblois et la poursuite de la périurbanisation structurent les migrations dans le département. Au total, les soldes migratoires restent déficitaires entre les pôles urbains et l'ensemble constitué du périurbain et de l'espace à dominante rurale.

En 2006, l'impact des migrations sur cinq ans, essentiellement imputable aux différences de caractéristiques entre arrivants et partants, ne contribue que partiellement à modifier la composition sociale du département. L'évolution, sur la même période, des caractéristiques des populations déjà présentes (changement de catégorie sociale par exemple) l'influence également. En revanche, à l'échelle infra-départementale, l'impact des migrations est plus prononcé et diffère selon les zones.

Le Nord-Isère est très légèrement déficitaire au profit du sud (- 400 personnes). Les familles comportant de jeunes enfants ou des enfants en âge d'étudier ont changé plus fréquemment de

## L'impact des migrations sur le niveau de population totale traduit l'effet des périurbanisations grenobloise et lyonnaise



## Le Nord-Isère attractif

résidence pour le Sud-Isère pour être au plus près de l'offre éducative. En revanche, le nord bénéficie d'un léger impact des migrations en matière de population active occupée plus particulièrement pour les professions intermédiaires. Si le Nord-Isère profite des trois-quarts de l'excédent migratoire départemental, dont la moitié résulte du desserrement de Lyon, il enregistre des flux migratoires relativement plus modestes.

Le Nord-Isère est attractif. L'impact des seules migrations en cinq ans sur le niveau de population s'élèverait à + 2,5 %. Il est dû exclusivement aux migrations externes et se poursuit au même rythme depuis les années 1990. Le développement du territoire «Porte des Alpes», amorcé dans les années 70, et l'attractivité forte mais plus récente du Vals-du-Dauphiné expliquent cette évolution.

Le Nord-Isère compte relativement moins de nouveaux résidents (taux d'arrivée sur cinq ans : 17 %) ou de partants (taux de départ : 14 %) que le Sud-Isère. Mais il est particulièrement attractif pour les arrivants extérieurs au département. Du fait de leur proximité géographique avec Lyon, ces territoires sont particulièrement liés à l'aire urbaine lyonnaise et profitent de la périurbanisation de sa métropole.

Les migrations, seules, recomposeraient socialement la population du Nord-Isère. En cinq ans, le nombre de cadres augmenterait (+ 12,7 %, + 2 100) et de manière plus importante que celui des professions intermédiaires (+ 4,8 %, + 4 400) ou que celui des ouvriers (+ 2,5 %, + 1 300). Au total, on compterait 8 200 actifs supplémentaires dont 7 800 ayant un emploi (+ 4,9 %). Cette recomposition sociale a inévitablement des conséquences sur les attentes et les usages en termes d'équipements et de services à développer. Ils doivent s'adresser en priorité aux actifs, aux cadres et à leurs jeunes enfants (crèches, écoles). Les migrations des retraités ont moins d'impact (+ 0,8 %, + 500) et concernent essentiellement des personnes de la région. Les jeunes adultes (20-39 ans) s'en vont pour étudier dans des pôles universitaires

(- 35 %, - 4 300) ou pour accéder à un premier emploi.

Le Sud-Isère connaît un fort renouvellement de sa population mais son excédent migratoire est désormais faible. En cinq ans, les seules migrations auraient pour effet d'augmenter la population de seulement 0,5 %, soit moins que dans les années 90 (+ 1,4 %). Mais les changements de résidence avec le reste de la France métropolitaine sont toujours de grande ampleur. Les taux d'arrivée (20 %) et de départ (19 %) du Sud-Isère sont importants.

Grenoble et ses couronnes (Sud, Nord-Est et Nord-Ouest) attirent de nombreux arrivants qui n'habitaient pas en Isère cinq ans auparavant. Sur les 109 600 nouveaux arrivants en Isère, près de 35 000 (soit 32 %) se sont installés dans ces quatre zones. Mais les mouvements inverses sont tout aussi importants.

La poursuite de la périurbanisation de Grenoble, observée depuis les années 90, génère également des migrations résidentielles importantes au-delà de son agglomération, réparties entre les zones du Sud-Isère.

### Les flux migratoires entre le département de l'Isère et les aires urbaines du territoire français sont, en volume, très importants.

Les migrations entre l'Isère et les aires urbaines des autres départements métropolitains présentent globalement un solde positif. C'est notamment le cas avec les aires urbaines de Lyon (effet de la périurbanisation toujours plus lointaine), de Chambéry (arrivées de jeunes pour étudier) ou de Paris (arrivées de jeunes actifs). Les échanges sont en revanche globalement déficitaires avec des aires urbaines du sud de la France telles que Montpellier, Marseille-Aix-en-Provence ou Toulouse (départs d'actifs plus âgés ou de retraités).

Les nouveaux arrivants en Isère proviennent en majorité d'un pôle urbain et s'installent en priorité dans un pôle urbain (53 %) ou dans un espace périurbain (33 %).

## La population du Sud-Isère fortement renouvelée par le jeu des migrations

### Le Nord-Isère est cinq fois plus attractif que le Sud-Isère entre 2001 et 2006

| Mouvements de population en Isère selon la zone entre 2001 et 2006 |                      |                       |                      |                              |                          |                               |               |                |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|------------------------------|--------------------------|-------------------------------|---------------|----------------|
| Zone                                                               | Stables dans la zone | Arrivées dans la zone | Départs dans la zone | Population moyenne 2001-2006 | Solde migratoire interne | Taux annuel migrations nettes | Taux d'entrée | Taux de sortie |
| Isère                                                              | 962 844              | 109 639               | 97 601               | 1 066 464                    | 12 037                   | 0,2                           | 10            | 9              |
| Nord-Isère                                                         | 294 743              | 59 403                | 50 655               | 349 772                      | 8 749                    | 0,5                           | 17            | 14             |
| Sud-Isère                                                          | 568 306              | 150 030               | 146 741              | 716 692                      | 3 289                    | 0,1                           | 21            | 20             |
| dont Grenoble                                                      | 103 314              | 38 014                | 48 679               | 146 660                      | -10 664                  | -1,5                          | 26            | 33             |

Source : Recensement de la Population 2006, exploitation complémentaire

Parmi les migrants, cadres en 2006, catégorie sociale la plus impactée, la différence entre ceux qui se sont installés dans le département et ceux qui l'ont quitté en cinq ans est négative pour le Sud-Isère de 2 100 personnes (impact de - 3,3 %). Elle est compensée, en partie, par des résidents déjà présents, devenus cadres durant cette période (ex-professions intermédiaires ou anciens étudiants). Au total, la perte due aux migrations est de 3 600 actifs occupés (- 1,1 %) et de 850 personnes au chômage (- 2,6 %), en partie compensée par de nouvelles arrivées sur le marché du travail de personnes déjà présentes.

L'impact des migrations sur le nombre de biactifs est au plus faible à Grenoble (- 37 %) et dans sa couronne Sud. Les biactifs s'installent beaucoup plus dans ses couronnes Nord est et Nord ouest, le Grésivaudan et le Pays Vizillois qu'ils ne quittent

ces zones, où l'impact dépasse 20 %.

Enfin, le Sud-Isère, qui attire de nombreux étudiants (+ 29 % soit 10 400 en cinq ans) mais n'en retient qu'une partie, n'est pas attractif pour les retraités qui partent surtout dans les régions du sud de la France : - 1 700 entre les arrivées et les départs en cinq ans (- 1,2 %).

Le renouvellement de la population par le jeu des migrations est donc une caractéristique du Sud-Isère : importants mouvements internes et externes au département, périurbanisation. Les équipements et services doivent donc d'une part, pouvoir répondre aux besoins spécifiques de populations récemment installées dans le Sud-Isère, et d'autre part favoriser le maintien de certaines populations sur le territoire : les jeunes actifs et les retraités. ■

## Pour comprendre les résultats

**Source :** recensement de la population 2006, exploitation complémentaire. Les caractéristiques des populations sont celles de 2006. Il faut donc, par exemple, interpréter «départs de retraités» par «départs de personnes, retraitées en 2006». La période de référence, sauf indication, est la période de cinq années 2001-2006.

Le **zonage d'étude** (découpage en 17 zones du département) a été fourni par le conseil général de l'Isère. Le Nord-Isère est composé des quatre zones : Haut-Rhône Dauphinois, Porte des Alpes, Isère Rhodanienne et Vals du Dauphiné. Le Sud-Isère regroupe les 13 autres zones.

**Population :** Seules les populations de cinq ans et plus, et présentes en France métropolitaine en 2001 et 2006 sont prises en compte ici. Les populations **migrantes** résident en Isère en 2001 ou 2006. Les populations **stables** d'un territoire résident dans le territoire en 2001 et 2006. **Le taux annuel de migrations nettes** = solde des migrations internes à la métropole (arrivées - départs) rapporté à la population moyenne 2001-2006 et divisé par 5 (années).

**L'impact des migrations** (sur cinq ans) sur la population d'une catégorie = solde des migrations de cette catégorie (arrivées - départs) / (population 2006 de cette catégorie - solde de cette catégorie). Seule la contribution (ou impact) des migrations résidentielles sur l'évolution de population est analysée ici.

**L'impact du solde naturel** (naissances - décès) et celui du changement de catégorie de population (par exemple : d'actif à inactif) entre 2001 et 2006 ne sont pas analysés ici.

**Le taux d'arrivée** sur cinq ans dans un territoire (ou **taux de départ**) = arrivées (ou départs) dans le territoire rapporté à la population moyenne 2001-2006 du territoire.

La migration des **couples de biactifs** est approchée ici par la migration d'une personne de référence d'un ménage constitué d'au moins un couple d'actifs.

Est considéré comme **étudiant**, un jeune de 16 à 29 ans titulaire au moins du baccalauréat et inscrit dans un établissement d'enseignement.

### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**  
Vincent Le Calonnec

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Dépôt légal n° 1004, octobre 2010

© INSEE 2010- ISSN 1763-7775

## Pour en savoir plus

- "Jeunes Rhônalpins : plus diplômés, plus autonomes, mais des situations toujours précaires", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 122 - janvier 2010.
- "Rhône-Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 115 - juillet 2009.
- "Isère : une croissance démographique importante" Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 109 - mars 2009.

• "Isère : un grand dynamisme démographique à l'horizon 2020", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 100 - décembre 2008.

• "Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs", *Insee Première* n° 1248 - juillet 2009.